

DEMANDE DE DÉROGATION AU GEL D'EMBAUCHE DÉBUTANT LE 1^{ER} AVRIL 2020

MINISTÈRE OU ORGANISME: LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE (VEUILLEZ INDIQUER LES ÉLÉMENTS VISANT À DÉMONTRER LE CARACTÈRE ESSENTIEL DES EFFECTIFS DEMANDÉS)

La Financière agricole du Québec (FADQ) a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Elle met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activité. La nature des activités de l'organisation contribue directement à la **sécurité alimentaire** des Québécois, notamment par la diversité de ses programmes destinés aux producteurs agricoles. Avec près de 20 000 clients, la FADQ a un impact direct sur le **bien-être économique** de plusieurs entreprises agricoles et conséquemment, sur les citoyens qui en bénéficient. Pour ces raisons, les activités de la FADQ sont jugées prioritaires et indispensables.

Le 1^{er} mai 2020, la FADQ recevait une réponse positive à une première demande de dérogation où 29 postes furent autorisés par le Conseil du trésor. Ces postes contribuent directement à la sécurité alimentaire des Québécois et au bien-être économique des entreprises agricoles. Pour pourvoir ces postes, les services de soutien à l'organisation sont nécessaires, plus spécifiquement les activités de dotation. À cet effet, la présente demande vise à réitérer une demande au caractère incontournable pour la réalisation des activités prioritaires de la FADQ.

2) SYNTHÈSE DES DEMANDES DE DÉROGATION

Titre de l'emploi	Classe de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers	Nombre d'emplois occasionnels ou étudiants			Motifs ¹	Décision SCT
			Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche	Rappel à l'emploi		
Agente de secrétariat	221-20		1			<p>Lors d'une précédente demande de dérogation, 29 postes ont été autorisés à la FADQ puisqu'ils répondaient aux critères identifiés par le Conseil du trésor tout en assurant des services essentiels auprès des producteurs agricoles.</p> <p>Le poste présenté dans cette demande de dérogation a été préalablement refusé puisque, selon l'analyse, il ne correspondait à aucun critère énoncé par le Conseil du trésor et n'offrait aucune prestation de service essentiel à la population.</p> <p>Le contexte de la COVID-19 a ralenti les activités de dotation dans certains ministères ou organismes (MO), ce qui n'est pas le cas à la FADQ où le nombre de postes à combler est égal, voire même supérieur aux activités habituelles. En effet, pour que la FADQ intervienne efficacement et rapidement auprès des producteurs agricoles, le comblement de plusieurs postes est nécessaire, dont les techniciens agricoles qui ne pouvaient être comblés avant la disponibilité de la nouvelle banque de personnes qualifiées le 19 mars 2020. Aux 29 postes autorisés en dérogation par le Conseil du trésor, 24 autres postes ont été autorisés par le dirigeant et seront pourvus par mouvement interne au sein de la fonction publique.</p> <p>L'équipe technique et de soutien administratif de la DRH, déjà restreinte, ne pourra répondre aux besoins organisationnels autorisés sans l'apport indispensable de la ressource demandée. Sa contribution est essentielle afin de combler les emplois autorisés qui sont nécessaires à la prestation de service aux producteurs agricoles et conséquemment, à la sécurité alimentaire des citoyens.</p> <p>Soyez assurés que des modifications apportées à l'organisation du travail ont été pleinement exploitées avant de réitérer cette demande.</p> <p>Il est également entendu que le comblement de ce poste s'effectuerait à l'intérieur de l'enveloppe d'heures rémunérées pour 2020-2021.</p>	
TOTAL			1				

TOTAL ¹ Se référer aux critères mentionnés dans le communiqué	1
---	---

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE OU DU DIRIGEANT D'ORGANISME

SIGNATURE : 

6 MAI 2020

M. ERNEST DESROSIERS, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	ANNIE JACQUES
TÉLÉPHONE :	418 834-6867, POSTE 6555
COURRIEL	ANNIE.JACQUES@FADQ.QC.CA

3) RÉSERVÉ AU SecrÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (DGGGRH – SSPFPRGI)

COMMENTAIRES :
RECOMMANDATIONS :

AUTORISATION ET APPROBATION

SIGNATURE :

NOM ET TITRE : M. ÉRIC DUCHARME, SECRÉTAIRE DU CONSEIL DU TRÉSOR

DATE